



AESH

TOU-TE-S À PIAL ENCORE ET TOUJOURS... MAIS ENSEMBLE, NOUS SERONS PLUS FORT-E-S !

► LES DERNIÈRES NOUVELLES RÉVOLTANTES POUR LA PROFESSION...

Pendant ces vacances de la Toussaint, le Ministre BLANQUER s'est encore payé de mots et de mépris (!) les AESH exerçant dans l'éducation prioritaire en leur refusant la prime REP et REP+, comme il l'a fait pour les AED, en prétextant que ces personnels bénéficient déjà d'une augmentation indiciaire : Il fallait oser ! La grille à avancement automatique arrachée suite aux trois journées de mobilisation de l'année dernière au SMIC ou s'en approchant ne saurait être une augmentation ! Bien au contraire, la situation salariale des AESH demeure affligeante !

Malheureusement, son administration dans notre académie n'est pas en reste... Alors que le collectif AESH meurthe-et-mosellan avait demandé une audience au rectorat de longue date pour porter des propositions et revendications face aux difficultés locales dans le cadre de la grande journée de grève et d'actions du 19 octobre dernier, la veille, l'administration a découvert ou/et prétexté (?) qu'en « raison d'un agenda très contraint, il ne sera pas possible de [nous] recevoir le 19/10/2021 comme demandé ». Cette dernière nous a proposé de nous « rencontrer le lendemain, à savoir le mercredi 20/10/2021, de 14h à 15h au rectorat ». Les organisations syndicales du collectif AESH meurthe-et-mosellan, dont la FSU, ont refusé cette mascarade du jour pour le lendemain !

Ce mépris et cette indécence sont inouïs ! Les cinq longues années de gouvernance du Ministre BLANQUER n'ont que trop duré ! Toute la communauté éducative et avec elle l'opinion publique n'oublieront pas ces dernières années d'impréparation incessante, de mépris répété et de casse délibérée du Service Public d'Éducation ! Face aux PIAL et leur logique qui maltraitent les élèves et les AESH, ensemble, avec les syndicats de la FSU, nous serons assurément plus fort-e-s pour faire valoir nos droits individuels et collectifs puis pour construire une École de qualité réellement inclusive !

▪ Les conditions de travail avec les PIAL...

Pour BLANQUER

...lui permettent d'afficher un meilleur taux de couverture d'accompagnement...

Pour les AESH

...subissent la multiplication incessante des élèves à accompagner dans différents établissements scolaires.

➡ La FSU revendique leur abandon.



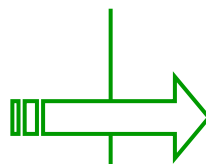
AESH

Les conditions d'emploi → Dans le 54, deux employeurs possibles...

- La DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale)
- Le lycée mutualisateur LEVASSOR de DOMBASLE

Pour BLANQUER

...lui permettent de se désengager de ses responsabilités d'employeur...



Pour les AESH

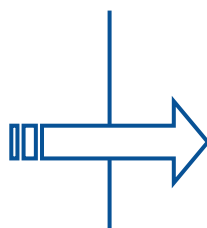
...ne les logeant pas à la même enseigne.

→ La FSU exige la fin de ce double système.

La « nouvelle » grille indiciaire de rémunération : <https://www.snuipp.fr/pages/aesh>

Pour BLANQUER

...l'utilise comme élément de communication pour faire croire qu'il a revalorisé ces personnels...



Pour les AESH

...leur apporte un cadre clair et commun à avancement automatique mais beaucoup trop bas et lent.

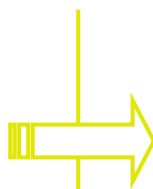
→ La FSU réclame une réelle et digne revalorisation.

↳ Pour vérifier votre échelon afin de ne pas vous faire léser, utilisez le module de calcul suivant pour calculer votre reclassement : <https://www.snes.edu/article/aesh-calcul-de-mon-reclassement/>

Les missions définies dans la circulaire n°2017-084 du 3/5/17...

Pour BLANQUER

...demeurent floues et lui permettent donc d'ajouter toujours plus de tâches...



Pour les AESH

...très variées et complexes, elles ne correspondent pas à des formations diplômantes et qualifiantes.

→ La FSU propose de les préciser et de créer un corps de catégorie B de fonctionnaire.

Informez-vous, mobilisez-vous et syndiquez-vous auprès d'un des syndicats de la FSU !



🌐 : 54.snuipp.fr

📧 : [@snu54](https://t.me/snu54)

✉ : snu54@snuipp.fr

☎ : 03.83.95.12.02



🌐 : fsu54.fsu.fr/

📧 : [@Fsu54](https://t.me/Fsu54)



🌐 : nancy.snes.edu/

📧 : [@Snes.Lorraine](https://t.me/Snes.Lorraine)

✉ : aesh@nancy.snes.edu

☎ : 03.83.35.20.69